



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/142

**OBJET : SUBVENTION 2016 – COMPAGNONS
BATISSEURS**

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

SLOW

ID : 003 - 2016 - 1206-2016_142-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 6 décembre 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2016

**Le 6 décembre 2016 l'année deux mille
seize à 18h30**

à Cadaujac – Salle des Fêtes (parc du
château)

Le Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes de Montesquieu, légalement convoqué,
s'est réuni sous la présidence de Christian
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	E	Mme PELISSIER	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M.TAMARELLE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	Mme FOURNIER
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Naidne	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	A	M.CONSTANT	CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/142

**OBJET : SUBVENTION 2016 – COMPAGNONS
BATISSEURS**

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

SLO

ID: 003-2016-1206-2016_142-DE

Vu les statuts et notamment l'article 3-9° sur l'action sociale ,

Vu la délibération n° 2014/94 autorisant Monsieur le Président à signer une convention pluriannuelle de partenariat avec cette association et à lui verser une subvention,

Vu la délibération n° 2016/44 portant sur le Budget Principal de la CCM,

EXPOSÉ :

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes de Montesquieu a engagé ses actions et activités sur son territoire dans le cadre de sa politique de développement économique.

Cette compétence qui est au cœur de ses statuts se décline notamment par l'intégration de personnes par l'emploi et l'activité économique. La Communauté de Communes entend soutenir un projet d'insertion professionnelle sur son territoire sous la forme de chantier d'insertion professionnelle.

C'est en effet la fragilité du tissu économique au regard des problématiques d'emploi qui a conduit les élus locaux à promouvoir l'intégration des publics en difficulté professionnelle, pour, à terme faciliter leur retour à l'emploi.

C'est aussi pour assurer la qualité de son territoire, que la Communauté de Communes a envisagé de proposer une action d'entretien, mise en valeur et protection du patrimoine immobilier communautaire et communal.

Par un appel à projet l'Association Compagnons Bâisseurs Aquitaine a proposé son programme d'actions pour répondre aux démarches précédemment exposées.

Ce projet allie intérêt communautaire par l'aide aux publics en insertion professionnelle et dimension technique par l'entretien et la protection du patrimoine bâti.

L'Association Compagnons Bâisseurs Aquitaine et la Communauté de Communes ont convenu d'organiser leurs relations par le biais d'une convention triennale.

Le montant de la subvention 2016 est fixé à 70 000 € TTC et sera versé annuellement conformément à la convention signée.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/142

**OBJET : SUBVENTION 2016 – COMPAGNONS
BATISSEURS**

Le conseil Communautaire à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Président à verser la subvention annuelle 2016 conformément à la convention triennale de partenariat,

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget afférent ;

Fait à Martillac, le 6 décembre 2016

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement